

LA PRESSION TOURISTIQUE LITTORALE

E. Flament

Université de Picardie

Cette intervention résulte, d'abord, de la constatation statistique de la singulière importance prise par le littoral dans les migrations de loisirs ; de l'observation, en des lieux et à des moments variés, des transformations profondes des paysages littoraux, qui en sont la conséquence. Encore ne faut-il pas perdre de vue, que la consommation d'espace liée au tourisme, n'est souvent qu'une composante de la compétition pour l'utilisation et l'appropriation de l'espace littoral. Elle procède, ensuite, de la lecture, ici même, des réflexions toniques de J. RENARD (1).

1. Quelques observations sur la pression touristique littorale en France

Elle reste connue de façon encore bien incomplète, ce qui est fâcheux, dans la mesure où la détermination de certains choix et la fixation d'objectifs d'aménagement et de développement reposent sur des évaluations empiriques, sinon subjectives. En particulier, hormis quelques études ponctuelles, on ne sait pas grand chose sur la fréquentation en dehors des vacances d'été qui représentent une brève séquence de pression maximum.

Les enquêtes annuelles de l'INSEE (2) apportent une base d'appréciation commode, même si les périodes d'observation ont changé depuis

(1) J. RENARD. Le géographe : contemplateur, technocrate ou citoyen ? Cahiers Nantais, N°11, 1976, pp. 21-26.

(2) Pour ces dernières années voir Statistiques du Tourisme n°10, 2ème trimestre 1976 (vacances de 1975) et n°14, 2ème trimestre 1977 (vacances de 1976).

1973. On peut en tirer des enseignements majeurs. D'abord le fait que le bord de mer constitue, de loin, l'espace de vacance le plus fréquenté. En 1976, plus du tiers des séjours et 41,4 % des journées de vacances passées en France par les Français s'y sont déroulés, la campagne et la montagne ne recueillant respectivement que 29,5 et 19,9 % des journées. Avec 46,4 % des journées, l'été confirme cette attractivité de façon éclatante. En second lieu, une progression sensible de cette fréquentation depuis une douzaine d'années ; en 1964 33,9 % des journées de vacances s'étaient passées à la mer, tandis que dans le même temps le taux de départ se relevait, passant de 43,6 % (1964) à 54 % (1976). De sorte que l'apparente stabilité de la fréquentation du littoral depuis quelques années représente, en fait, une pression accrue, d'autant que la concentration dans le temps reste toujours aussi forte. Enfin, même si ces enquêtes permettent d'étudier les vacances des Français, à partir d'une définition bien insatisfaisante, et l'évolution des comportements, elles soulignent l'inégalité des situations et des dynamismes littoraux. La façade littorale la plus septentrionale -du département de la Manche à la frontière belge- ne fixe même pas 15 % de l'ensemble des journées de vacances passées à la mer, et la progression sur 10 ans est modeste. En attribuant l'indice 100 à 1965, on ne dépasse que légèrement 112 en 1975, alors qu'on enregistre 136,5 pour les côtes méditerranéennes, 137,2 pour les côtes bretonnes et 152,4 de la Loire Atlantique aux Pyrénées.

A ce constat fort général, l'enquête de 1974 portant sur un échantillon de 317 stations, réalisée par une équipe de géographes sous la direction de F. CRIBIER (3) apporte d'indispensables compléments. Elle s'est efforcée d'évaluer la population vacancière, en période de pointe, à travers l'analyse des modes d'hébergement. Nous ne retenons ici que quelques aspects, parmi la richesse documentaire de ce travail. Et d'abord la forte pression globale. Exception faite de Nice, les 316 stations étudiées ont, en moyenne, 188 vacanciers présents à la fois, pour 100 résidents permanents,

(3) CRIBIER (F.). La fréquentation du littoral en période de pointe (1974). Statistiques du Tourisme, n°9, 1er trimestre 1976.

c'est à dire que la population estivale n'est pas loin d'être triple de ce qu'elle est hors saison. Pour un tiers d'entre elles, elle fait plus que quintupler. Rassemblées à l'intérieur de 19 secteurs côtiers relativement homogènes, on constate que pour 9 de ceux-ci l'indice se situe au-dessus de 200, et se maintient même de façon continue à plus de 300 -c'est à dire que la population estivale y fait plus que quadrupler-, en gros de Lorient à l'Adour, l'arc languedocien, d'Argelès au Grau du Roi, appartient aussi à cette catégorie de même qu'une étroite fenêtre picarde. Cet indice varie certes en fonction inverse de la population permanente, mais il permet de cerner assez bien les secteurs de développement touristique récent, ceux où la pression touristique provoque des consommations singulièrement accrues et temporaires. On observera qu'ils correspondent, généralement, aux grandes plages sableuses déjà bien ensoleillées.

L'existence d'indices faibles se rattache le plus souvent à une urbanisation importante, mais on peut remarquer qu'à l'exception de Nice surtout, bien des secteurs méditerranéens densément peuplés et urbanisés atteignent des indices honorables (87,4 pour la côte toulonnaise ; 86,7 pour la Côte d'Azur de Villefranche à Menton...). Ceci implique une fréquentation massive, une pression telle qu'elle provoque une densification de l'espace menant à la saturation et à l'aggravation des coûts. Au total, sur les quelques 3,4 millions de vacanciers comptabilisés par cette enquête, la façade méditerranéenne en rassemble un peu plus de 1,1 million, dont 740 000 entre Cassis et Menton. Cependant, à côté des concurrences, des indices faibles peuvent traduire aussi une attractivité moindre liée soit aux aptitudes des rivages, soit aux conditions de desserte. La comparaison entre l'île d'Yeu (indice 143,3) et Noirmoutier (438,1) ou Ré (551,7) est tout à fait démonstrative.

Finalement la pression touristique littorale apparaît en France encore inégale, et se manifeste par des stades différents d'organisation spatiale. Mais la colonisation touristique paraît aussi moins sélective qu'elle ne l'était et c'est, peut être, largement à travers elle que se marque, sur le littoral "la fin d'une géographie essentiellement ponctuelle, exceptionnellement linéaire" (4).

(4) LE LANNOU (M.) Une nouvelle géographie des littoraux. Tijdschrift voor Econ. en Sociale Geografie, 1974, pp. 90-96.

2. Quelques interrogations à propos de la pression touristique.

Une masse déjà respectable de travaux géographiques, a envisagé le phénomène touristique littoral, à diverses échelles, de la station à la région. Ils sont incontestablement utiles, encore qu'il paraisse difficile d'en faire une synthèse ; ou bien ils se répètent largement, ou bien ils sont peu comparables. On en vient à douter de l'intérêt de collectionner longtemps les monographies. S'il subsiste encore bien des lacunes -ne serait-ce que dans la mesure de la pression-, certains phénomènes semblent bien connus. Connus ou simplement décrits ? Il faut se demander, si trop souvent, l'analyse des conséquences, surtout les plus visibles ou les plus mesurables, ne l'emporte pas sur celle des causes. Le géographe ne peut éluder la question, banale en apparence et cependant fondamentale, de savoir pourquoi les littoraux exercent pareille attraction. Cette interrogation a bien été formulée pour d'autres types de migrations. Il ne peut y avoir de réponse simple. Les spécialistes d'autres sciences humaines ont beaucoup à nous apporter, et ce colloque peut être l'occasion d'échanges fructueux. En première approche, on peut penser que cette fréquentation du milieu littoral, par delà le fait de savoir si elle correspond ou non à une pulsion profonde ou plus simplement à la jouissance de plaisirs gratuits -ce qui n'est déjà plus toujours vrai- relève de trois raisons majeures liées entre elles. Le littoral est un espace de loisir polyfonctionnel, pouvant satisfaire une grande diversité de besoins récréatifs. Comme bien de consommation, il a bénéficié -inégalement il est vrai- d'une promotion publicitaire telle, qu'il est perçu comme l'espace de vacances exemplaire, tout en devenant aussi un espace-placement (5) plus attractif et sans doute plus rentable que la montagne où les promoteurs se font plus rares. La publicité ne fait pas qu'établir ou raffiner des images de marque, elle vise aussi à assurer la meilleure rentabilité possible. La relative uniformisation des processus de développement et des paysages balnéaires implique désormais que l'on aille au delà d'une simple mesure de la consommation d'espace, et des descriptions où le géographe se fait esthète.

(5) CAZES (G.) Les constantes spatiales du fait touristique littoral : thématique et systématique. Trav. Instit. Géogr. de Reims, n°23-24, 1975, pp. 13-21.

Car les géographes participent au chœur de ceux qui, à des titres divers, s'inquiètent de l' "agression touristique". L'expression est passablement équivoque. S'agit-il du risque d'appropriation par quelques uns ? du danger de saturation, de raréfaction, et, à la limite de destruction de l'espace disponible ? S'agit-il des modifications paysagères d'un espace que l'on voudrait conserver en l'état, sans toujours en formuler les raisons profondes ? S'agit-il de la banalisation des paysages balnéaires, à travers la généralisation des mêmes formules immobilières, la reproduction des mêmes aménagements ? Que doit dire ou que peut dire le géographe, lisant, dans l'annexe environnement du S.D.A.U. de la côte picarde, qu'il conviendrait de... "limiter très fortement l'urbanisation : par exemple, ne permettre que l'habitat individuel et sur des grandes parcelles" ? Et si l'on ne peut qu'adhérer à l'idée de l'aménagement en profondeur, il ne faut pas se dissimuler que celui-ci risque d'être très ségrégatif. L'aménagement du littoral peut-il concilier la nécessité de conserver et de protéger (quoi ? pourquoi ?) et celle d'accueillir, d'autant plus pressante que les formes d'activités récréatives s'enrichissent et évoluent vite et que la demande récréative actuelle reste relativement limitée.

Or, dans l'état présent, le discours géographique apparaît très divers. Tantôt il s'indigne, a posteriori, quand le tourisme supprime les activités pré-existantes ou bloque leur évolution, quand il équivaut à une immobilisation de capitaux, quand il constate la sous-utilisation des hébergements responsables souvent de la plus forte consommation d'espace et de la dégradation des sites. Ailleurs, il s'étonne quand un potentiel balnéaire lui semble sous-utilisé, et il se prend à détecter des "vocations", mais il s'étonnera tout autant devant des aménagements mal intégrés ou qui ne font que copier un modèle. Enfin, il se félicite, quand le tourisme valorise des espaces marginaux ou délaissés, soutient la démographie et crée des emplois. Cette hétérogénéité peut se comprendre par la diversité des situations concrètes, des approches et des formations. Mais il serait peut être temps de s'interroger sur ce qui fonde et sous tend ces appréciations qui sont des jugements de valeur, sur les finalités et l'efficacité du travail géographique.